« Les enjeux du financement du secteur privé en Outre-mer : quelles réponses opérationnelles à apporter ? »

Jeudi 12 juin 2025 à partir de 9h30

A la Fédération Nationale Des Travaux Publics – 3 rue de Berri – 75008

En marge de son Assemblée générale, la Fédération des Entreprises des Outre-Mer (FEDOM) organise sur la matinée du 12 juin un évènement à Paris consacré aux enjeux d'accès au financement des entreprises ultramarines.

Ce rendez-vous national s'inscrit dans un cycle de séminaires territoriaux organisés par la FEDOM et ses organisations membres dans les différents bassins océaniques. Il vise à favoriser une réflexion collective avec les principaux acteurs du financement – administrations et opérateurs de l'Etat, banques privées et publiques, assureurs, investisseurs et entreprises – permettant de mettre en lumière les freins et les leviers à mobiliser pour améliorer l'accès aux financements des entreprises d'Outre-mer, et de renforcer la cohérence des dispositifs publics de soutien au financement des entreprises (aides fiscales, subventions, prêts garantis, etc.)

Les séminaires organisés dans les Outre-mer ont mis en évidence le rôle structurant que jouent les entreprises dans l'économie, l'emploi et la cohésion sociale des territoires ultramarins. Pourtant, elles sont confrontées à de nombreuses contraintes structurelles et conjoncturelles qui affaiblissent leurs perspectives de développement. Sous-capitalisation, faiblesse persistante des fonds propres, éloignement des centres d'approvisionnement alourdissant les besoins en fonds de roulement, rentabilité réduite, difficultés à attirer des investissements extérieurs, et complexité du préfinancement des subventions forment un faisceau de fragilités qui freine l'investissement productif.

À cela s'ajoute une prudence accrue des institutions financières, souvent liée à une perception particulière du « risque Outre-mer ». Cette vigilance peut se traduire par des conditions de financement plus complexes que dans l'Hexagone (des taux d'intérêt plus élevés, des demandes de garanties renforcées, ou encore un accès plus restreint au crédit de long terme). L'approche et les contraintes prudentielles doivent se combiner avec l'exigence d'offrir des capacités de financement, de développement et d'innovation aux TPE-PME ultramarines, qui constituent le cœur du tissu économique local.

En 2024, dans un contexte de chocs économiques, sociaux et climatiques, une grande partie des entreprises ultramarines ont vu leur chiffre d'affaires reculer. Cette dégradation du climat des affaires a entraîné une forte hausse des défaillances et des radiations d'entreprises, aggravant la précarité économique et sociale dans les territoires concernés. La crise assurantielle qui frappe les outre-mer reflète une tendance inquiétante, celle de la remise en cause générale de la couverture des risques dans les Outre-mer. Ces dynamiques accentuent les écarts entre l'Hexagone et les Outre-mer, nourrissent un sentiment d'abandon, et renforcent les inégalités territoriales.

Cet évènement vise donc à dresser un état des lieux partagé des outils de financement existants, à identifier les éventuelles carences dans leur déploiement et leur adéquation aux réalités des Outre-mer, et à proposer des pistes de réforme ou d'innovation. L'enjeu est de construire une réponse plus cohérente, plus lisible, et mieux adaptée aux spécificités ultramarines, en croisant les regards des acteurs publics et privés à l'échelle nationale.

*Chaque intervention est programmée pour une **durée maximale de 7 minutes**, de sorte à préserver un tempsďéchanges entre les intervenants et avec le public.*

Fédération des Entreprises des Outre-mer

11 rue de Cronstadt • 75015 PARIS • Tél. 01 45 67 21 63

contact@fedom.org • https://fedom.org

ACCUEIL (9h30 – 9h45)

- Accueil café des participants

OUVERTURE ET INTRODUCTION (9h45 – 10h15) :

- Mot d'accueil par Christian SURGET, président du conseil des régions de la FNTP
- Ouverture par Hervé MARITON, ancien ministre, président de la FEDOM
- Introduction et panorama global de la situation par Ivan ODONNAT, président de l'IEDOM, directeur général de l'IEOM

1 ERE SEQUENCE (10h15 – 11h45) : *Couverture assurantielle et financements bancaires : enjeu cardinal pour le financement des entreprises*

Dans un contexte de crise, quels sont les leviers bancaires proposés pour financer les ambitions des entreprises ultramarines et soutenir les initiatives innovantes et la croissance ? Quels sont les freins à l'accès au financement privé ? La question assurantielle est au cœur des préoccupations, et constitue une condition nécessaire du financement. Quelle (s) sortie (s) de crise ?

- ***Témoignages d'entreprise*** **:** Mimsy DALY, Présidente du MEDEF de Nouvelle-Calédonie ; Sébastien DAIRE, Secrétaire général du groupe SAFO
- ***Banques Privées :*** Jérôme PERRIN**,** Directeur Outre-mer de la BRED ; Jean-Charles PIETRERA membre du directoire de la CEPAC (Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Côte d'Azur) en charge des Outre-mer ; Florence DUMORA, membre du directoire de la Caisse d'Epargne Ile de France
- ***Assurances :*** Christophe DELCAMP, directeur des assurances de dommages et responsabilité, France Assureurs
- ***Administration centrale :*** Gabriel CUMENGE, sous-directeur des banques et des financements d'intérêt général et Clément ROBERT, chef du bureau des marchés et des produits d'assurance, Direction générale du trésor

  - ✓ ***Temps d'échanges***

2EME SEQUENCE (11h45 – 12h30) : *Les conditions de mobilisation des aides et des subventions du point de vue de l'entreprise*

Dans le contexte particulier des Outre-mer (dépendance de la commande publique, délais de paiement…) quels sont les principaux défis auxquels les entreprises doivent faire face lorsqu'elles sollicitent des financements publics ? Quelles difficultés rencontrent les institutions publiques pour accompagner ces entreprises et adapter leurs dispositifs d'aide aux besoins spécifiques et aux évolutions des territoires ? Enfin, quelles sont les stratégies pour optimiser la mobilisation des fonds européens dans ce cadre ? La question de la commande publique et des délais de paiement.

- ***Témoignages d'entreprise :*** Patrick VIAL-COLLET, président de la CCI des Iles Guadeloupe ; Azmina GOULAMALY, CO-CEO du Groupe OCEINDE ; Germain GULTZGOFF, associé-gérant Verso Consulting
- ***Administration centrale :*** Eric BARBIER, chef du service des gestions publiques locales, des activités bancaires et économiques, Direction Générale des Finances publiques

  - ✓ ***Temps d'échanges***

CONCLUSIONS (12h30 – 12h45) :

- ***Hervé MARITON, ancien ministre, président de la FEDOM***
- ***Christophe MIRMAND, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre des outre-mer***